

DE LA FABRICATION A L’AFFINAGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	De la fabrication à l’affinage
Sous-titre	Visite de la fromagerie de Charmey
Descriptif de l’activité	La fromagerie de Charmey vous ouvre ses portes. Cette visite permet de comprendre tout le processus de transformation du lait en fromage. Après avoir assisté à la fabrication, visite des caves de la fromagerie où sont affinées les meules de Gruyère AOP et Vacherin fribourgeois AOP. Comme il se doit, la matinée se clôt par une dégustation.
Dates	Samedi 11 juillet 2020, samedi 15 août 2020 et samedi 12 septembre 2020
Horaire	09h15 – 10h40
Lieux du rendez-vous	Laiterie fromagerie de Charmey, La Tzintre 53, 1637 Charmey
Lieux de l’activité	La Tzintre, laiterie fromagerie de Charmey
Programme indicatif	09h15 Accueil démonstration de la fabrication du fromage 09h45 Visite des caves à fromage de La Tzintre 10h15 Dégustation et explications 10h40 Fin de la visite
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants catégories et âges	Adultes dès 16 ans Enfants dès 6 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 8 adultes - Maximum 20 personnes

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Laiterie fromagerie de Charmey, La Tzintre 53, 1637 Charmey, accès en transports publics par bus TPF, arrêt <i>Charmey, La Tzintre</i> , parking à proximité	
Horaires des transports publics	Aller	Bulle – Charmey, La Tzintre 08h48 – 09h12
	Retour	Charmey, La Tzintre – Bulle 10h41 – 11h13
	Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatifs et sont susceptibles de changer en cours d’année. Horaires à jour sur www.cff.ch	
Covoiturage	Covoiturage possible, réservations obligatoires, merci de s’annoncer. Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888	

TARIFS

Tarif de base adulte Dès 16 ans, 20.-

Tarif de base enfant Dès 6 ans, 10.-

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement Paiement sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement sur place (bulletin de versement envoyé par le Parc). La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.

Annulation En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

Assurances Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.